

**Imminence d'une conclusion du PTP et rumeurs de concessions majeures au détriment de la gestion de l'offre : la filière agroalimentaire québécoise se mobilise**

Longueuil, le 28 septembre 2015 — À deux jours du début, à Atlanta, de la conférence ministérielle du Partenariat transpacifique (PTP) qui pourrait mener à la conclusion d'un accord final, les principaux leaders de la filière agroalimentaire québécoise se mobilisent et lancent un appel pressant au premier ministre du Canada, Stephen Harper. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Pierre Paradis, le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et porte-parole de la Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, Marcel Groleau, le président de La Coop fédérée, Denis Richard, et le vice-président d'Agropur coopérative, René Moreau, accompagnés de plusieurs acteurs de la filière agroalimentaire québécoise, lui demandent de respecter ses engagements et de protéger intégralement la gestion de l'offre dans le PTP, c'est-à-dire de ne concéder aucun nouvel accès au marché des produits sous gestion de l'offre et de maintenir les tarifs douaniers à leur niveau actuel dans la négociation du PTP.

« La gestion de l'offre est le système le plus juste autant pour les producteurs, les transformateurs que les consommateurs et nous n'avons pas les moyens de nous en priver. En juillet dernier, lors de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture tenue à Charlottetown, les ministres se sont engagés à l'unanimité à défendre l'intégrité de la gestion de l'offre. Maintenant que nous approchons de la conclusion d'un accord sur le Partenariat transpacifique, nous savons que les pressions sur le Canada sont énormes afin de créer des brèches dans notre système de gestion de l'offre. Le gouvernement fédéral s'est engagé à maintes reprises à défendre l'intégrité du système de la gestion de l'offre et il doit savoir plus que jamais que nous l'appuyons. Bien que le gouvernement du Québec soit favorable à la signature d'accords commerciaux, encore faut-il que cela profite à notre développement économique. Les entreprises agricoles sous gestion de l'offre sont des acteurs majeurs de l'économie de notre province et elles doivent savoir que nous ferons toujours valoir leur contribution à la prospérité du Québec. Compte tenu de l'importance des enjeux, je serai à Atlanta avec mon collègue le ministre Jacques Daoust afin de défendre la ferme familiale québécoise », a déclaré le ministre Pierre Paradis.

« Nous serons à Atlanta et très présents aussi au Québec toute la semaine pour nous assurer que le gouvernement se tienne debout et respecte ses engagements de maintenir intégralement la gestion de l'offre à l'issue des négociations », a affirmé Marcel Groleau.

Le niveau d'inquiétude des producteurs et de l'ensemble de l'industrie est très élevé. De nouvelles concessions dans les secteurs laitier et avicole seraient très dommageables, voire catastrophiques pour nos fermes familiales, la production locale et les dizaines de milliers d'emplois que les productions sous gestion de l'offre génèrent. Le Québec serait particulièrement touché puisque 43 % des revenus agricoles dépendent de la gestion de l'offre. Déjà, le secteur laitier a été sacrifié dans l'Accord Canada-Europe. Les 17 700 tonnes de nouvelles importations de fromages concédées par le Canada équivalent à plus de 30 % du marché des fromages fins d'ici et causeront des pertes annuelles de quelque 300 millions de dollars aux fromagers et aux producteurs de lait canadiens. « On a déjà donné ! C'est assez ! », a ajouté M. Groleau.

« La gestion de l'offre est très importante pour la stabilité du secteur agroalimentaire canadien. De nouvelles concessions d'accès à nos marchés auraient un impact très négatif sur l'économie du Québec. La gestion de l'offre est profitable pour l'ensemble des acteurs de la filière agroalimentaire. Ce sont des milliers d'emplois et plusieurs centaines de millions de dollars en retombées économiques qui sont en jeu à tous les niveaux de filière agroalimentaire », a pour sa part soutenu Ghislain Gervais, premier vice-président de La Coop fédérée.

Pour la coopérative Agropur, la gestion de l'offre est un outil important. Comme le démontre l'étude du Boston Consulting Group (BCG) rendue publique par l'entreprise en juillet dernier, mettre en danger la gestion de l'offre compromettrait la majorité des fermes laitières du Québec et de nombreux emplois, autant dans la production que dans la transformation. « Toutes nouvelles concessions nuiraient grandement à notre entreprise et aux quelque 3 500 membres d'Agropur, à l'ensemble des producteurs québécois et canadiens, aux communautés locales et aux emplois que génère notre industrie », a pour sa part déclaré le vice-président d'Agropur coopérative, René Moreau.

La gestion de l'offre fait l'objet d'un large consensus parmi la population au Canada, notamment parce que les Canadiens souhaitent avoir accès à des produits laitiers et avicoles de qualité qui sont produits localement. Les secteurs laitier et avicole, juste au Québec, rapportent chaque année près de 8,2 milliards de dollars au PIB, génèrent 92 000 emplois et permettent le versement de 1,38 milliard de dollars en taxes et impôts. Au plan canadien, ils contribuent pour plus de 30 milliards de dollars au PIB et génèrent plus de 300 000 emplois de qualité. Le Canada a tout intérêt à préserver cette contribution majeure à son économie. Pour plus d'information, consultez le site [WWW.FORTSETUNIS.CA](http://WWW.FORTSETUNIS.CA).

#### **À propos de la Coalition GO5**

La Coalition GO5 rallie de nombreuses personnes et organisations qui croient en une agriculture forte et un secteur alimentaire prospère au Québec. Elle vise le maintien de la gestion de l'offre au terme des différentes négociations commerciales nationales et internationales. Cette gestion de l'offre assure aux Québécois une production locale d'œufs, de volailles et de produits laitiers de grande qualité et, aux agriculteurs, un revenu équitable du marché, sans subventions.

— 30 —

Information :

Patrice Juneau  
Conseiller aux affaires publiques  
Union des producteurs agricoles  
514 702-8591

Cabinet du ministre de l'Agriculture, des  
Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Ben Marc Diendéré  
Vice-président principal, communications et affaires publiques  
La Coop fédérée

Dominique Benoit  
Vice-président principal, Affaires institutionnelles et Communications  
Agropur coopérative